

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - (1) 45 51 34 14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MARS 1994

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ ouvre la réunion.

Après avoir lu les noms de nos camarades disparues depuis la dernière Assemblée générale, Geneviève de Gaulle Anthonioz envoie nos pensées aux absentes dont beaucoup nous ont écrit pour s'excuser.

Elle salue particulièrement les représentantes fidèles de l'Amicale de Ravensbrück, Rose Guérin, et de l'Amicale d'Auschwitz, Marie-Claude Vaillant-Couturier.

Avant de donner la parole à notre secrétaire générale, Denise Vernay, pour la lecture du Rapport moral, elle tient à dire que le rôle que celle-ci joue parmi nous est de plus en plus apprécié et important : Les efforts que fait une Secrétaire générale sont grands surtout quand la Présidente est comme je le suis parfois, trop en souci ou trop surchargée. Vous la connaissez bien maintenant puisqu'elle n'est pas seulement à Paris mais qu'elle va se déplacer souvent dans vos réunions de province. Qu'il me soit permis au moins une fois en votre nom à toutes de lui porter ce témoignage et de la remercier.

(Applaudissements)

Et maintenant, je vais lui donner la parole parce que sans quoi elle ne m'aurait pas laissé dire cela.

Liste des décédées

Mmes Pierrette Algairez de Tanos, Madeleine Alleton d'Angers, Marcelle Aulery d'Ajaccio, Marie Aman de Sarreguemines, Adrienne Barbero de Le Pradet, Nina Baumstein-Hessler de Paris, Marie-Louise Bernanose d'Amiens, Denise-Marie Cerneau de La Châtre, Elisa Cohen de Paris, Eliane Demeusy de Villeneuve-sur-Lot, Franceline Escouffier de Bellay, Catherine Gouby de Dompiere-sur-Besbre, Alice Imbert de Vichy, Madeleine James de Mortagne, Monique-Braulia Jéné-Canovas de Perpignan, Jeanne Jordan de Strasbourg, Henriette Le Belzic de

DENISE VERNAY : Mes amies,

Que de faits à évoquer depuis l'année dernière ! C'est pourquoi je rentre immédiatement dans le vif du sujet ; des sujets particuliers à l'ADIR sans faire aucune allusion aux situations internationale et nationale, l'une et l'autre objets d'incertitude et d'angoisse pour tous les Français. *Voix et Visages* n'est le reflet que d'une part de nos activités.

« Voix et Visages »

A regrets nous avons dû quitter notre imprimeur : la modernisation de son entreprise se répercutait trop sur les coûts ; nous en avons trouvé un autre, ce qui va permettre des économies importantes, au prix d'un gros travail d'adaptation. Charlotte Nadel l'a mené à bien avec toute sa compétence professionnelle (*Applaudissements*) ; nous tiendrons notre rythme de cinq numéros par an. Nous serions heureuses de recevoir davantage de réactions aux articles publiés et des contributions ou récits — pas trop longs bien sûr — des unes et des autres.

Vos suggestions pour de nouveaux thèmes seront les bienvenues au moment des questions après le rapport moral. Ne l'oubliez pas.

RAPPORT MORAL (EXERCICE 1993)

Les fichiers de l'ADIR

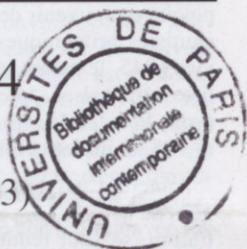
Une petite équipe de volontaires s'est attelée à la mise en ordre du fichier, des fichiers de l'ADIR, et a passé de nombreuses demi-journées à confronter les différentes boîtes. Le fichier des décédées est aujourd'hui de loin plus important que celui des adhérentes actuelles. Nous avons perdu la trace de quelque deux cents anciennes sans savoir si elles ont déménagé, cessé de s'intéresser à la vie de l'ADIR ou hélas disparu sans que nous en soyons informées. Nous avons adressé la liste de ces camarades à la déléguée de leur dernière adresse connue, espérant ainsi obtenir quelques précisions sur leur destin.

Le fichier des cotisations fait apparaître de nombreuses négligences ; il est souhaitable que ces oubliés soient réparés, mais nous n'enverrons pas de rappel... Le fichier des *Amis de l'ADIR* rétrécit également mais nous devrions enregistrer de nouveaux adhérents, parents ou amis de nos disparues qui souhaitent garder un lien avec cette partie de la vie des êtres qu'ils ont aimés. Chacune donc peut essayer de faire adhérer des connaissances à la Société des Amis de l'ADIR. Il suffit de demander une fiche d'adhésion boulevard St-Germain et de la faire remplir par vos amis.

Quatre anciennes résistantes, dont une internée et trois déportées, nous ont rejoints au cours de l'année et nous leur renouvelons nos souhaits de bienvenue.

Ravensbrück

Autre événement important : le Conseil d'administration a décidé de demander l'adhésion de l'ADIR au Comité international de Ravensbrück, dont Rose Guérin est la présidente. Ce sera chose faite lors de la prochaine réunion du Comité qui se tiendra à Barcelone du 11 au 15 mai. Annette Chalut et Christiane Rème nous y représenteront à part entière cette année et non en tant qu'observateur



49P. 4616

comme Annette le fit à Oslo du 14 au 19 mai 1993. On y décidera de l'adhésion — de fait déjà acquise — de l'ADIR, du devenir des lieux et des cérémonies du cinquantenaire de la libération du camp.

Il n'y sera pas question de la cellule française qui nous tient particulièrement à cœur et pour laquelle nous n'avions jamais été consultées puisqu'elle avait été prise en charge par l'Amicale de Ravensbrück, et cela aussi bien quant à sa conception que sur le plan financier. Les descriptions que nous avions eues sont fort décevantes. Trois de nos camarades se sont rendues le 10 juin à Ravensbrück à l'occasion de l'apposition d'une plaque en souvenir de nos quatre amies parachutistes britanniques assassinées le 18 janvier 1945, le même jour que quatre parachutistes françaises, une tchèque et une russe (voir *Voix et Visages* janvier-février 1986, n° 198, et juillet-octobre 1993, n° 236).

Annette Chalut et Christiane Rème, chargées de la question par le Conseil d'administration, se sont rendues là-bas le 11 février dernier. Elles ont longuement visité ce qui reste du camp et de la cellule française. Nous devons les remercier de l'effort financier (l'ADIR ne les a remboursées que de leurs frais de transport) aussi bien qu'affection dont elles ont fait preuve. Elles vont vous exposer, à la fin de ce rapport moral, ce qu'elles ont vu et vous parler aussi de l'exposition qui s'y tiendra dans quelque temps.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation

Nombreuses sont celles qui se mobilisent tous les ans et tout au long de l'année pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Les prix nationaux du concours 1993 qui portait pour les classes de troisième sur un « héros » ou une « héroïne », et pour les classes terminales sur les raisons de combattre le régime nazi et le gouvernement de « l'Etat français » du maréchal Pétain ont été remis solennellement aux lauréats le 14 décembre dans la salle des Rencontres de l'Institution nationale des Invalides. Monsieur François qui présidait le jury depuis 1982 ayant démissionné, c'est le nouveau président, (comme lui inspecteur général de l'Education nationale) Monsieur Gavard — membre du réseau CND-Castille, déporté à Mauthausen — qui a ouvert la séance en présence des représentants du Ministre des Anciens combattants et du Ministre de l'Education nationale. Dans les salons du Cercle militaire de Paris, la veille au soir, avait eu lieu la réunion traditionnelle organisée par les associations concernées par le concours, suivie d'une remise de livres et de cadeaux, toujours très appréciés des élèves et des professeurs. Le souvenir de notre ami Henri Bailly, fondateur du concours et animateur de cette rencontre, disparu il y a quelques mois, fut évoqué par Jean-Pierre Levy, Compagnon de la Libération, et par André Jarrot, président de la Confédération des C.V.R.

Le « Prix Henri Bailly » nouvellement créé, fut remis à une candidate, Natacha Cilières, heureuse lauréate de première.

Quelques chiffres. Moins de copies en 1993 qu'en 1992 : 22 085 contre 24 468, soit -9,7 %, mais plus du tiers en plus de mémoires collectifs (13 769 contre 10 298 pour les classes de troisième). Moins de copies également pour les terminales et premières : 7 330 contre 7 886 mais beaucoup plus du triple de mémoires, à savoir 4 005 pour 1 184 en 1992. Les copies proviennent de 422 lycées et 1 096 collèges, les mémoires de 1 148 établissements. Je vous donne ces chiffres car la plupart d'entre vous s'occupent très activement dans leur région de ce concours et il

est normal qu'elles aient des échos de ce qui se passe sur le plan national.

Aujourd'hui même le concours 1994 propose à toutes les catégories de participants un thème unique dont voici l'intitulé : « En 1994, la France célébrera le cinquantième anniversaire de sa libération. Il convient de mesurer les difficultés et les dangers que durent affronter et surmonter les résistants et d'expliquer les raisons pour lesquelles ils s'engagent comme volontaires dans ce combat ».

Les Fondations

Les Fondations se préoccupent de ce concours et cette année, — tout particuliè-

Liste des excusées

Juliette Adloff, Thérèse Adlog, Reine Alixant, Marcelle André, Françoise Archippe, Jacqueline Aubée, Madeleine Ayvaz, Raymonde Barthélémy-Lafarge, Yvette Baudry, Anne-Marie Bauer, Gilberte Belfort, Jeanne Berger-Lebrun, Ernestine Bene, Simone Berclaz, Mercédès Bernac, Madeleine Besserve, Ginette Billard, Anne-Marie Bizot, Marthe Boissière, Marie-Louise Boucher, Marie-Clothilde Boucher, Thérèse Boudier, Lucie Boulet, Ginette Bourgeois, Andrée Bouras, Ida Bonzi, Marthe Bregler, Mathilde Brini, Lucie Buchet, Marguerite Buchet, Francine Buis, Germaine Camiable, Andrée Carro, Gisèle Caubrière, Odette Chartraire, Pauline Chatelain, Yvonne Chatelain, Berthe Chauvinc, Marie Chevallay, Claire Chevillon-Fabre, Marie-José Chombart de Lauwe, Paulette Choquet, Jeannie de Clarens, Colette Coillot, Georgette Colin, Marie Comessie, Françoise Comte, Jacqueline Corbinneau, Marie-Thérèse Couillaud, Madeleine Coutard, Marie Croisé, Renée Cugnet, Marie-Claire Davancens, Jeanne Davesne, Alice Derouet, Germaine Diestel, Catherine Dior, J. Doireau, Léa Douhéret, Blanche Duplessier, Huguette Escudié, Marie-Thérèse Etienne, Simone Fardeau, Yvette Farnoux, Augustine Fauré, Jeannette Fauré, Huguette Favier, Marcelle Favreau, Eva Fegeigelson, Gabrielle Ferrières, Marie Feuillat, Marie Fillet, Marie-Thérèse Finck, Marcelle Forrer, Yvonne François, Andrée Gallais, Odette Garnier, Marguerite Garry, Juliette Gateau, Reine Geninet, Agnès Gillet-Leroy, Simone Gournay, Andrée Grazelie, Andrée Gros, Irène Gubier, Suzanne Guimet, Lucienne Hallot, Yvonne Haurie, Raymonde Harrari, Denise Haimé-Bloch, Marie-Adeline Hébert, Henriette Heinemann, Simone Héral, Blanche Hiron, Jacqueline Hourcable, Louise Jacquelot, Boubou Jarassier, Betty Jegouzo, Andrée Josset, Georgette Jourdain, Lise Joyaud, Suzanne Keller, Manou Kelleler, Adeline Kerangau, Marie-Hélène Krauth, Juliette Lafont, Ninette Lalet-Lory, Yvonne Lamour, Andrée Larrieu, Nicole Laurent, Suzanne Lebordais, Nathalie Leculier, Eugénie

Lefour, Yvonne Lemore, Marie-Arsène Lengrand, Geneviève Lepoutre, Madeleine Le Duellec, Léone Lesaffre, Lucienne Lesien, Liliane Lévy-Osbert, Aline Liège, Gabrielle Lochon, Yvonne Lointier, Marthe Longetti, Thérèse Loyer, Madeleine Lucas, Madeleine Lugnot, Yvette Lundi, Jeanne Magnan, Madeleine Maguin, Simone Malherbe, Marguerite Marandet, Odette Marchelidon, Suzanne Maron, Simone Marrelec, Germaine Marquet, Hélène Maspero, Lucie Maurice, Geneviève Mathieu, Reine Maugeret, Gaby Mayor-Huguenin, Jacqueline Mella, Madeleine Mesplé-Lassalle, Martine Mignot, Secundina Mirambell, Germaine Moreau, Yvonne Moreau, Lucie Morice, Raymonde Mureau, Jeanne Nélaton, Denise Netter, Angèle Nicollet, Monique Nosley, Marcelle Oger, Suzanne Orts, Anie Parent, Paule Parent, Huguette Pautot, Juliette Péan, Elise Perot, Simone Perret, Raymonde Perrier, Elisabeth Pesneau, Paulette Petro, Anne-Marie Philouze, Hélène Picard, Andrée Piron, Marguerite Plancherel, Suzanne Plisson, Antoinette Porta, Marcelle Pujol, Maisie Renault, Germaine de Renty, Jeanne Reyl, Violette Rougier-Lecoq, Maria Roquère, Marcelle Roumestan, Catherine Roux, Raymonde Roux, Tatiana Roux, Lucienne Saboulard, Adrienne Sakakini, Alice Salmon, Mme Saltet, Flora Saunier, Colette de Schwilgué, Monique de Schwilgué, Marcelle Selingue, Odette Seris, Anne de Seynes, Lydie Siffre, Marie-Antoinette Simonneau, Jeanne Sivadon, Suzanne Spiri di Gliozi, Claude Stein, Cathy Strohl, Suzanne Suadeau, Geneviève Tavernier, Jacqueline Thirion, Jeanne Thomas, Marthe Thomas, Béatrix de Toulouse-Lautrec, Henriette Trachta, Madeleine Trzinski, Anastasie Turpin, Jeanine Vallée, Frédérique van Compenolle, Jeanne Vandevalle, Lucienne van Ryckeghem, Georgette Wallée, Marguerite Walter, Germaine Zieger, Odette Zonca.

(Si quelques-unes de nos camarades nous ayant écrit ou téléphoné pour s'excuser de ne pas pouvoir participer à notre A.G., ne trouvaient pas leur nom, qu'elles veuillent bien nous en excuser.)

ment en raison du thème choisi — la Fondation de la Résistance dont je vous annonçais la naissance il y a un an. Les 18 membres de son Conseil d'administration, réunis le 13 mai 1993, ont élu son bureau : président Jean Mattéoli, Vice-présidents Jean-Pierre Levy, Pierre Sudreau, Charles Verny. Secrétaire général Jean Brenas. Trésorier Claude Hallouin. MM. Maurice Schumann et Maurice Druon sont présidents d'honneur, Marie-Claude Vaillant-Couturier vice-présidente d'honneur.

Le Réseau du souvenir a été dissous le 14 janvier 1993, ses biens seront dévolus à la Fondation. Déjà le Comité d'Action de la Résistance a décidé de se dissoudre le 18 juin 2000. Tous ses biens et ses activités seront alors transférés à la Fondation de la Résistance ; le COSOR a pris dans le courant de 1993 des dispositions pour pouvoir lui attribuer son fonds immobilier et ses biens, quand il jugera le moment venu. Que ferons-nous des nôtres ?... s'il en reste.

Les fondations vivent des revenus de leur dotation à laquelle il est interdit de toucher. C'est dire qu'il faut que celle-ci soit fort importante pour disposer de moyens suffisants ; pour l'heure ils sont encore bien maigres. C'est pourquoi la Fondation de la Résistance fait appel à la fidélité généreuse de tous pour augmenter son capital (71, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, reconnue d'utilité publique).

Malgré ses faibles moyens financiers, la Fondation a fait imprimer une brochure de 32 pages illustrées sur le thème du concours. Élaboré par un petit comité, elle a été tirée à 12 000 exemplaires et adressée aux inspecteurs d'académie qui les ont diffusés auprès des professeurs d'histoire. La Fondation a reçu directement tant de demandes qu'elle n'a pu y répondre et le tirage a été vite épousé. L'ADIR regrette de n'avoir pas même été avertie de cette initiative.

Par ailleurs, la Fondation a contribué à la création d'une association *Mémoire et espoirs de la Résistance*. Ouverte à tous, cette association veut regrouper enfants et petits-enfants de résistants aussi bien que les lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, qui ont déjà eux-mêmes créé l'Association nationale des Lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation (ANLCDR) et tous les volontaires désirant contribuer à la connaissance et à la diffusion de l'histoire de la Résistance.

La Fondation projette de constituer à Paris une Bibliothèque nationale de la Résistance. Nombre de témoignages furent publiés dès la fin de la guerre à compte d'auteur, à tirage restreint et non communiqués à la Bibliothèque Nationale ; ils ont disparu du domaine public et peuvent contenir des informations précieuses. La Fondation fait appel à tous les propriétaires potentiels de ces ouvrages rares.

Bien entendu la Fondation de la Résistance participera à l'élaboration des cérémonies commémoratives particulièrement nombreuses cette année.

« Mémoire Vivante »

Passons maintenant à la *Fondation pour la Mémoire de la Déportation* qui a vu le jour il y a déjà plus de trois ans. Ses projets sont en cours de réalisation. Vous le savez déjà puisque 134 d'entre nous ont répondu l'année dernière au questionnaire préliminaire qui servira de base au choix de cent témoins pour la constitution d'une vidéothèque. Un groupe d'historiens, largement épaulé par des représentants des associations et amicales, étudie les 4 500 réponses reçues afin d'arriver à une image de notre passé concentrationnaire représentative dans sa diversité. Quinze témoins ont été entendus, 85 autres devront l'être d'ici la fin de 1996. D'ores et déjà trois adhérentes de l'ADIR ont été filmées chez elles par le réalisateur, Henri Zenou, sympathique et quasi silencieux. Les deux journées consacrées à ces remontées dans le passé sont certainement très éprouvantes, peut-être aussi frustrantes : on doit penser que l'on en a trop dit et sûrement pas assez ou pas de manière à s'être fait comprendre. Il ne peut en être autrement et nous devons remercier celles et ceux qui veulent bien, avec simplicité, prêter leur visage et leur voix à ce kaléidoscope historique.

Archives

Les associations d'anciens déportés ont envoyé l'inventaire de leurs archives à la banque de données qui va recenser tout ce qui existe sur l'internement et la déportation. Une équipe des Archives nationales, sous l'impulsion

de Madame de Courtier Bonazzi, conservateur général, assiste de ses conseils ce travail ambitieux et permanent car l'on peut espérer que des historiens de tous pays entreprennent des recherches sur la vie et l'histoire des camps. La Fondation encourage d'ailleurs de telles études et leur publication. C'est ainsi qu'elle a subventionné la recherche de Catherine Breton sur, je cite « la socialisation des descendants de parents résistants déportés de France dans les camps de concentration allemands pendant la Seconde guerre mondiale », thèse soutenue le 1^{er} février ; deux chercheurs, mis à la disposition de la Fondation respectivement par l'Education nationale et le ministère de la Défense, travaillent l'un sur le « convoi des 45000 » dirigé vers Auschwitz, l'autre sur les convois partis de Compiègne ; une étude est en cours sur l'internement et la déportation des tsiganes avec l'IHTP et le ministère des Anciens Combattants ; l'exploitation des sources d'archives des SS est aussi programmée. Pour aider à la publication de ces différents travaux, la Fondation a signé une convention avec les Presses universitaires de Grenoble avec lesquelles elle partagera à égalité les frais et les bénéfices. C'est ainsi que doit paraître en avril prochain l'étude des Dr Pierre Moutin et Dr Marc Schweitzer *Les crimes contre l'humanité : Du silence à la parole - Etudes cliniques*.

Enfin, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation s'efforce de coordonner la célébration du cinquantenaire de la libération des camps, chaque amicale ou association et fédération restant, bien entendu, promoteur des cérémonies qui leur sont particulières, mais il est prudent de prévoir ensemble un calendrier pour éviter les carambolages. Ainsi, sous l'égide de la Délégation à la Mémoire et à l'Information historique, que dirige M. Jouet, elle a organisé, le 3 février, une rencontre où 25 associations étaient représentées. D'un commun accord un certain nombre de manifestations ont été retenues pour 1995, en sus de la *Journée nationale de la Déportation* qui tombera le dimanche 30 avril, à savoir : un rassemblement national au Struthof en juin avec la participation des plus hautes autorités de l'Etat ; la recherche et la projection de films inédits, et il en existe un certain nombre ; la mise en commun de toutes les bonnes volontés pour donner un éclat particulier au Concours national de la Résistance et de la Déportation ; des voyages organisés vers des camps, d'élèves ou de professeurs ; une vaste exposition sur le thème de la déportation est aussi envisagée. J'ajoute que nous venons de recevoir un avis du Comité international de Ravensbrück qui a fixé, en accord avec le gouvernement du Land de Brandebourg, aux 22 et 23 avril 1995 un grand rassemblement le premier jour à Sachsenhausen, le second à Ravensbrück. Nos déléguées à Barcelone nous en rapporteront les précisions souhaitables et *Voix et Visages* vous les communiquera aussitôt.

Dr. Pierre Moutin - Dr. Marc Schweitzer

LES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ DU SILENCE À LA PAROLE



« Mémoire vivante de la Déportation »

Vient de paraître

ORGANISATION INTERNE

Nous avons beaucoup œuvré cette année. De nombreuses tâches nous attendent encore pour les deux années à venir. Le conseil d'administration tient à vous rappeler qu'il est important que l'ADIR soit représentée partout largement. Nous sommes peu nombreuses, c'est pourquoi nous vous demandons de faire un effort accru pour vous déplacer lors des cérémonies et de participer aux côtés de nos déléguées qui, elles, se dépensent de tout temps.

Vous connaissez les membres du **Conseil d'Administration** mais peut-être ignorez-vous comment se partagent les responsabilités, selon les disponibilités et les compétences de chacune : inutile de vous préciser la présence constante et la représentativité de notre présidente, bien lourde charge pour Geneviève qu'elle assume sans faillir malgré de graves soucis familiaux (*Applaudissements*). Paulette Charpentier, outre ses tâches de trésorière, fait partie, avec Jacqueline Fleury, du jury national du Concours de la Résistance et de la Déportation ; Jacqueline Mella assure une permanence tous les après-midi boulevard St-Germain ; elle n'est pas là, elle a été renversée jeudi dernier lors de la manifestation, elle est en mauvais état, nous lui adressons nos pensées et nos vœux de rapide rétablissement. Elle coordonne démarches, courrier et assure la comptabilité au quotidien, secondée par Elisabeth d'Armaillé ; le Dr Annette Chalut suit les démarches afférentes aux pensions et répond à toutes les camarades ayant à préparer un dossier médical, comme elle les oriente pour résoudre tous leurs problèmes de santé, hélas très nombreux. Elle nous représente aussi, avec Christiane Rème, au Comité international de Ravensbrück ; elles sont en rapport avec l'Amicale en ce qui concerne la cellule française. Christiane Rème est également chargée de la préparation de l'assemblée générale ; Françoise Robin seconde la déléguée de la région parisienne, Ginette Lebrell, où sont domiciliées de très nombreuses adhérentes, pour les actions de solidarité et de présence. Maggie Saunier continue de répondre à de nombreux coups de téléphone et demandes de renseignement relevant du service social, et de nous représenter au sein du Conseil d'administration de la maison de retraite Marcel Paul ; Yvette Farnoux qui s'occupe du Concours de la Résistance et de la Déportation sur la région parisienne avec Jacqueline Pardon et Line Handschuh, vient d'accepter de représenter l'ADIR aux comités de travail préparant les cinquantenaires de 1994 et 1995 ; Marie-Claire Jacob, Ginette Lebrell, Jacqueline Fleury, avec Suzanne Fredin, assurent la permanence du lundi après-midi à l'ADIR et sont disponibles pour préparer l'expédition de notre bulletin dès qu'il est livré boulevard St-Germain ; Anise Postel-Vinay a quasi achevé le classement et la mise en ordre des nombreux dossiers et fiches que Germaine Tillion a collectés depuis son retour, ayant servi de base à l'Etat civil et aux pensions. Les déléguées qui font partie du Conseil sont toujours présentes malgré l'in-

tense activité dont elles font preuve sur le territoire dont elles ont la responsabilité. Les avis et suggestions de tous les membres du Conseil, et particulièrement de celles qui ont créé la voie, je veux dire Gabrielle Ferrières et Jeannette L'Herminier, sont fort précieux (*Applaudissements*). Pour ma part, j'essaye de faire face aux réunions, commissions et comités de toutes sortes que me valent de présenter l'ADIR d'une part au sein du conseil d'administration et des comités de travail de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, d'autre part auprès de la Délégation à la Mémoire et à l'Information historique du ministère des Anciens Combattants.

Nos régions

Venons-en au travail de nos déléguées que toutes nous apprécions vivement. Parmi les cérémonies que signale leur dernier rapport annuel, citons quelques manifestations spécifiques : à **Lyon**, de très nombreuses activités au Centre de Documentation d'Histoire de la Résistance et de la Déportation dont une importante exposition Jean Moulin, et le 6 juin l'inauguration d'une plaque en mémoire du pasteur de Pury. Au lycée Masséna de **Nice**, une cérémonie en juin en mémoire des anciens élèves fusillés au Verdon, et à l'initiative des associations de déportés, deux jours de débats et témoignages, en novembre, ouverts aux enseignants ; à **Antibes** l'inauguration d'une stèle Jean Moulin. A **Clermont-Ferrand**, à l'occasion du cinquantenaire de la rafle des universités de Strasbourg et de Clermont-Ferrand, une cérémonie solennelle à la mémoire des martyrs de ces universités et un colloque scientifique s'y est tenu pendant trois jours. A **Nantes**, de nombreuses cérémonies commémoratives. A **Fréjus** notre déléguée du Var a assisté à une cérémonie en hommage aux déportés dans les camps japonais ; dans le département, une plaquette rédigée par les associations de déportés a été distribuée à l'occasion du Concours national de la Résistance et de la Déportation. A **Cluny**, a été commémoré le cinquantenaire de la terrible rafle du 14 février qui a fait plus de 70 victimes. Près de **Bordeaux**, une cérémonie en hommage aux 400 fusillés de la Gironde. A **Bayonne**, inauguration d'une plaque à la mémoire de Jean Moulin. A **Tours**, en juin, inauguration de quelques rues baptisées de noms de résistants. L'Amicale de Ravensbrück y a tenu son congrès, en septembre, Marie-Jo Chombart de Lauwe a alors évoqué la personnalité de France Bloch-Sarrasin exécutée en Allemagne. A **Alençon**, des compétitions sportives associent le 8 mai de nombreux jeunes à la célébration de la victoire. A **Paris** une journée internationale a été consacrée, à la Sorbonne, au philosophe mathématicien Jean Cavaillès, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son exécution, sa sœur fait partie de notre conseil d'administration. Un colloque s'est tenu au Sénat du 2 au 4 février « Paris libéré » sur l'insurrection de la capitale en août 1944. A Paris éga-

lement, la Vidéothèque de la ville a organisé une séance ouverte aux élèves de 3^e sur le thème de « La longue nuit », le débat qui a suivi était animé par trois d'entre nous.

Chaque département français a célébré le 16 juillet la nouvelle « journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises entre 1940 et 1944 sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'Etat français ».

Le cinquantième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie a donné lieu à de très nombreuses manifestations en Pologne, mais aussi à Paris et en Israël. Celui de la création du Conseil National de la Résistance, le CNR, a été célébré le 27 mai, donnant à nouveau l'occasion de répondre au scandale provoqué par les accusations portées contre Jean Moulin.

Le 18 juin, la Poste émettait deux timbres aux « Martyrs et Héros de la Résistance ». Le 23 juin, à Londres, la Reine-mère Elisabeth dévoilait la statue de bronze de « l'homme du 18 juin » à Carlton Gardens.

L'Association des Médailleés de la Résistance Française réunie à Paris les 13 et 14 octobre pour son 45^e congrès a célébré avec plus de 400 adhérents le cinquantième anniversaire de la Médaille de la Résistance. La Ville de Paris a reçu pour un fastueux dîner tous les congressistes.

L'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants, qui en sauva plusieurs milliers pendant la guerre) fête son 80^e anniversaire du 2 au 6 octobre à Paris. Une rencontre internationale des anciens et des amis de l'OSE, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne a clos ces journées émouvantes.

Plusieurs de nos camarades ont publié des ouvrages dont certains ont déjà fait l'objet d'une recension dans *Voix et Visages* : Anne-Marie Bauer, *Les oubliés et les ignorés* ; Léa Douhéret, *Témoignage* ; Violette Maurice, *Résurgences* ; deux livres parus l'un en 1946, l'autre en 1945 ont été réédités : *La maison des mortes*, de notre amie Bella, Denise MacAdam Clark, récemment disparue, et *Trois bagnes* du Pr Charles Richet et de Jacqueline et Olivier Richet. Nous remercions vivement Germaine Tillion et la famille de Haïdi Hautval qui ont fait don de leurs droits d'auteur à l'ADIR.

L'Association « Mémoire des déportés et résistants d'Europe », dont notre amie Yvette Farnoux est la présidente, a réalisé et diffusé une cassette de 27 minutes *Relais de la mémoire*, fondée sur une visite au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon (écrire à cette Association 2, rue du Parc 92170 Vanves, participation aux frais 220 F).

Parmi d'autres publications signalons *Femmes sous l'occupation* de Célia Bertin (Stock), le numéro d'*Esprit* de janvier 1994 consacré en partie à « Que reste-t-il de la Résistance ? ». *Les crématoires d'Auschwitz, la machinerie du meurtre de masse* de Jean-Claude Pressac. Je ne peux citer tous les ouvrages parus, mais les deux tomes publiés au Seuil (1993), sous la direction de J.-P. Azema et F. Bedarida, *La France des années noires*, fera date.

De quelques événements marquant le monde des anciens combattants et déportés

Ce rapport est déjà bien fourni mais je ne veux pas manquer à la tradition d'évoquer rapidement quelques faits survenus depuis notre dernière assemblée générale relatifs à la résistance et à la déportation. De très nombreux articles ont précédé le mois dernier la sortie en salle du film *La liste de Schindler*. Ce film a suscité une émission de « La marche du siècle ». Le 19 mai, dans ce même cadre, « Paroles de résistants » donnaient la parole à six femmes et deux hommes et au mois de septembre, Geneviève de Gaulle Anthonioz était à nouveau sollicitée pour participer au débat « Justice, Histoire, Mémoire ». C'était à la suite de trois-quarts d'heure d'extraits de l'enregistrement du procès Barbie. D'autres procès devaient se dérouler : celui de Paul Touvier sera le premier Français à être jugé pour crime contre l'humanité, ainsi en a décidé la Cour de cassation des Yvelines. Son procès se déroule aujourd'hui même devant la

cour d'assises des Yvelines. Le procès de Paul Bousquet, devant la cour d'assises de Paris, lui, n'a pu avoir lieu puisqu'il a été assassiné le 8 juin. Trois jours après auraient dû lui être notifiées les charges retenues contre lui. C'est ainsi que le procès de la collaboration a été rayé de l'histoire. Le procès de Maurice Papon est toujours en attente.

La matière de ce rapport est ardue, mais il me semble nécessaire qu'une fois par an le rapport moral fasse le point des activités de l'ADIR de plus en plus solidaire de celles des autres associations. J'ajouterais pour nous encourager à persévérer dans nos actes de présence et en guise de conclusion que, selon André Malraux, « *le tombeau des héros est le cœur des vivants* ».

Merci de votre attention.

(*Vifs applaudissements*)

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ remercie Denise Vernay et demande au Docteur Annette Chalut de nous parler de sa visite à Ravensbrück avec Christiane Rème.

A PROPOS DE LA CELLULE- MUSÉE DE RAVENSBRÜCK (Février 1994)

DOCTEUR ANNETTE CHALUT : Nous avons Christiane Rème et moi décidé avec les encouragements du Conseil d'Administration d'aller nous rendre compte « de visu » de l'état de la cellule-musée française de Ravensbrück et en même temps de l'état du camp après le départ des troupes russes. Nous avons pris quelques modestes photos que nous avons exposées à votre vue près de la table de vente des livres. Celles, parmi vous, qui êtes retournées là-bas récemment ou même plus tôt après 1985 ont dû voir ce que nous avons vu.

La cellule française se trouve donc au premier étage du Bunker à peu près en son milieu : c'est la réunion de deux cellules (il y a un sens de la visite). Ses dimensions sont d'environ 3 m 30 de long sur 2 mètres de large : elle est doublée sur deux côtés d'un mur intérieur en plaques de ciment allant presque jusqu'au plafond.

En entrant par la gauche, on peut lire, très agrandi (100 cm × 60 cm) sous une plaque de verre, le très beau poème d'Anne-Marie Bauer : *Sonnez tambours...* avec la traduction en allemand. Puis une « fracture » ou une « déchirure » régulière dans la paroi ménage un espace de 10 cm environ par laquelle apparaît sur une très belle plaque de grès rose, des prénoms gravés en blanc, disposés d'une façon irrégulière.

- Un drapeau tricolore.
- Au sol, un triangle est creusé d'où surgissent des roses roses recouvertes d'une dalle de verre.
- De la paroi du fond, jaillit une masse arrondie, recouverte de petites lattes de bois ; une rangée de médailles sont incrustées à la partie inférieure de cet hémisphère ; à l'aplomb, au sol un triangle de lattes de bois.

Temps derniers les fondations d'un bloc avec la partie sanitaire (au milieu du verglas), cette partie avait été protégée par un plastique épais et une stèle signalait le début des recherches.

De l'autre côté de la Kommandantur, transformée en Musée on peut voir le mémorial construit face au lac sur un remblai, en arrière le couloir des fusillés avec une stèle au sol, le crématoire, le mur du souvenir, devant lequel deux statues de bronze et une vasque porteflamme, enfin sur le mur les noms de toutes les nations qui ont eu des ressortissantes emprisonnées ; devant le nom de la Grande-Bretagne une petite plaque en mémoire des quatre parachutistes fusillés par les nazis ; enfin un immense parterre de rosiers est planté tout le long du mur sur plus de quatre mètres de profondeur...

Je pense qu'une description ne peut pas rendre l'émotion du lieu, il faut y aller...

L'exposition actuelle dans la Kommandantur montre la construction du camp et le travail dans les ateliers du camp. On voit les machines à coudre d'origine. La future exposition concernera trois françaises mortes à Ravensbrück. Nous réunissons les documents les concernant. Il s'agit de Hélène Roederer, Yvonne Barratte et Marcelle Pardé.

(*Applaudissements*)

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ remercie Annette Chalut pour sa très vivante et très complète description et lui demande de rester encore un moment sur l'estrade pour aussi nous parler très rapidement du problème des pensions, de faire un petit point rapide. Et puis, si vous le voulez, après j'interromprai la lecture de nos deux rapports — ce qui n'est pas habituel — pour donner la parole à M. Marc Ferro et nous reprendrons ensuite le rapport financier.

DOCTEUR ANNETTE CHALUT : Je vais vous lire le texte du budget des Anciens Combattants 1994.

Texte de l'Article 103 du Budget 1994 pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

Art. 103-I. Les deux premières phrases du troisième alinéa de l'article L.16 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre sont ainsi rédigées : La majoration susvisée est accordée dans la limite de 100 degrés de suspension. Les infirmités classées après celle qui permet, compte tenu de la majoration correspondant à son rang, de franchir ladite limite sont affectées d'une majoration dont la valeur ne peut être supérieure au pourcentage de l'invalidité résultant de l'infirmité temporaire ou définitive à laquelle elle se rattache. »

II. Les invalides titulaires d'une pension temporaire ou définitive comportant le bénéfice des dispositions de l'article L.16 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre pourront obtenir la révision de leur pension sur le fondement des dispositions du I, sans autre condition que de présenter une demande à cet effet.

III. Les dispositions du présent article prennent effet au 1^{er} janvier 1994.

Commentaires : Je suis heureuse, chères amies, de revenir devant vous pour vous apporter une bonne nouvelle. Si vous avez porté attention au Budget 94 des Anciens Combattants, vous avez compris que Monsieur Philippe Mestre, notre Ministre des Anciens Combattants, avait poursuivi l'action entreprise par Monsieur Mexandeau, en 1993 pour rattraper les dégâts occasionnés par l'article 124-1 du Budget 1990.

En effet l'article 119 avait rattrapé la limitation de l'application des suffixes **jusqu'à 100 + 50^e** pour 1993. L'article 103 paragraphes I, II, III de la loi de Finances n° 93-1352 du 30 décembre 1993 parue au Journal Officiel du 31 décembre 1993 accorde la **majoration dans la limite de 100^e de suspension**.

Pour obtenir la révision des pensions temporaire ou définitive touchées par ces modifications. IL SUFFIT DE LE DEMANDER. Les dispositions prennent effet dès janvier 1994. Un modèle de lettre-demande vous est proposé ci-contre.

Ces résultats ont abouti grâce aux démarches conjointes et obstinées des Associations F.N.D.I.R.-F.N.D.I.R.P.-U.N.A.D.I.F.-A.D.I.R.

Je vous rappelle que l'indice du point au 1^{er} janvier 1994 par la circulaire du 7 janvier 1994 a atteint la valeur de F. 74,36.

(Applaudissements)

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Merci beaucoup Annette. J'espère que vous avez compris quelque-chose. Moi pas énormément ! Mais ce sera publié dans *Voix et Visages* et Annette nous a gentiment proposé de nous éclairer si vous avez des difficultés. De toute manière elle connaît maintenant parfaitement cette question.

RAPPORT FINANCIER (EXERCICE 1993)

LES RECETTES : Nous comparons 1993 à 1992.

555 779,55 contre 545 631,86 en 1992, soit 10 000 F de plus.

Les recettes proviennent toujours des mêmes sources.

1. *Les cotisations* : 47 998 contre 49 500 en raison du nombre décroissant de nos adhérentes.

2. *Les dons* : 353 373,05 contre 380 520,74 qui proviennent :

a. des *Amis Américains* : 250 160 contre 261 767,30. Légèrement moins ;

b. des *Amis de l'A.D.I.R.* : 58 130 contre 49 850. En augmentation de 8 280 ;

c. des *Fonds de solidarité* : 41 195 contre 63 005. En baisse de 21 130 ;

d. des *Droits d'auteur* : 3 888 contre 5 898,44.

3. *Les subventions* (O.N.A.C. – Hauts-de-Seine – Ville de Paris) : 63 230 contre 18 520. La cause de cet écart provient des versements qui se chevauchent d'une année sur l'autre pour la Ville de Paris. Vous en verrez le détail dans *Voix et Visages*.

4. *Recettes diverses* : 91 178,50 contre 97 091,12, soit 5 912,62 en moins.

– Intérêts des valeurs : 25 508,50 contre 90 852,25.

– Avances et recettes : 65 670,70 contre 66 238,57, un peu moins. Ce qui correspond à des ventes de livres, aux repas de l'Assemblée générale et de la Région parisienne et aux

remboursements d'avances diverses. Il n'y a pas eu de remboursements de prêts.

*

LES DÉPENSES : au total 536 918,02 contre 584 195,93, c'est-à-dire une économie de 47 277,91.

1. *L'aide sociale* : 56 650 contre 88 503,60, soit une différence de 31 553,60 qui correspond, en partie, aux factures présentées en début d'année 1994. Nous versons toujours des dons trimestriels régulièrement, des dons mensuels aussi, avec des dons en nature : fleurs, chocolats...

2. *Achats de livres* : 17 532,44 contre 17 428,73 que nous revendons, ou distribuons aux lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation.

3. *Frais généraux* : 99 827,42 contre 77 681,94, soit une hausse de 22 145,48. Ce sont des frais de fonctionnement. La cause en est la forte majoration des frais postaux : 24 444,55 contre 18 804,30, soit 27 %. Les tarifs ont beaucoup augmenté. Nous avons inclus cette année les frais d'envoi du bulletin.

Les frais de réception, pourboires et divers sont aussi nettement en hausse ainsi que les frais de déplacement.

4. *Dépenses diverses* : 26 321 contre 25 091,65.

Repas de la région parisienne : avance remboursée.

5. *Ristournes aux sections* : 11 490 contre 11 095.

6. *Assemblée Générale* : 36 975,78, stable.

7. *Bulletin « Voix et Visages »* : 73 834,53 contre 105 013.

Nous avons veillé à diminuer le nombre de pages total, et devant la forte augmentation de notre imprimeur, Miarka en a cherché un autre pour les cinq bulletins annuels à partir du mois de novembre.

Ce qui nous fait au total une diminution substantielle de 31 168,60.

8. *Traitements et charges sociales* : 214 391,63 contre 222 867,67. Là encore nous notons une réduction. Nous n'avons pas eu d'intérim cette année et il y a eu provisoirement une réduction des charges sociales.

Ajoutons : mouvements de fonds divers qui sont des changements de poste hors trésorerie.

Nous avons en caisse 82 114,50 contre 44 659,17 en espèces, en banque C.I.C. et au C.C.P.

En conclusion, notre budget est équilibré et nous espérons poursuivre dans les mêmes conditions notre travail à l'A.D.I.R. tout en sachant que les recettes ne peuvent plus augmenter et que le temps nous est maintenant compté.

(Applaudissements)

Type de lettre de Demande de révision des pensions

*Nom et adresse de la Pensionnée
Pensionnée de guerre N°...*

*Ministère des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre.
Service des Pensions*

(adresse locale)

Date...

Messieurs,

En application de l'article 103 paragraphe I, II et III Section Anciens Combattants de la Loi de Finances n° 93-1352 du 30 décembre 1993 paru au Journal Officiel du 31 décembre 1993, je vous serais obligée de bien vouloir effectuer le nouveau calcul de mon taux de pension militaire.

En effet le taux qui m'est appliqué découle de l'application de l'article 124-1 de la Loi de Finances 1990 rectifié par l'application de l'article 119 de la Loi de Finances 1993.

J'en demande la modification.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Signature

n'ayant pas pu revoir son texte à temps, nous le publierons dans notre prochain bulletin.

La parole avait ensuite été donnée à Paulette Charpentier pour lire le Rapport Financier.

Comme indiqué précédemment, Geneviève de Gaulle Anthonioz a donné la parole à Marc Ferro, historien et universitaire réputé dont l'exposé sur les maquis a été suivi d'applaudissements nourris. Mais le conférencier

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ remercie beaucoup Paulette Charpentier et demande à l'un des deux Commissaires aux Comptes élus l'année dernière de nous lire le petit rapport statutaire.

Mme DESCLAUX BOERY : *Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes.*

(Applaudissements)

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ demande s'il y a des questions sur les rapports moral et financier et propose de voter à main levée.

Vote du rapport moral à main levée. (Voté à l'unanimité).

Vote du rapport financier à main levée. (Voté à l'unanimité).

Vote du rapport des Commissaires aux Comptes. (Voté à l'unanimité).

* * *

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : J'ai quelque chose d'important à vous proposer pour lequel j'ai besoin de votre accord. Vous avez donc entendu ce rapide rapport financier qui montre que nous faisons tous nos efforts pour que notre budget soit équilibré, mais vous avez pu constater aussi que nous ne sommes pas garanties d'aller indéfiniment ! Il faut que nous arrivions à tenir encore quelques années, tant que nous pourrons assumer notre rôle de témoignage et de solidarité. Or nous sommes actuellement en présence de deux actions pour lesquelles nous ne pouvons pas engager de manière raisonnable les fonds de l'ADIR.

Il y a des manifestations auxquelles nous souhaitons participer activement, d'autant plus que nous faisons partie, comme nous l'avons dit tout à l'heure, du Comité International de Ravensbrück. L'année prochaine sera celle du 50^e anniversaire de la libération des camps, donc de Ravensbrück.

Je vais vous citer simplement une chose que nous souhaiterions faire : qu'à côté de la plaque qui a été apposée l'année dernière en hommage à nos amies parachutistes britanniques, il y en ait une qui mentionne le même sacrifice des jeunes parachutistes françaises assassinées. Cela nous paraît la moindre des choses. Cela n'a l'air de rien, mais une telle manifestation revient cher.

Je sais bien qu'il est parmi nous des camarades qui ne sont jamais passées par Ravensbrück, mais la plupart y ont séjourné plus ou moins longtemps, elles ou leurs compagnes. Il se pourrait que l'on nous demande quelque participation pour d'autres lieux de détenions, ce que nous sommes prêtes à envisager.

Cette souscription, je ne sais pas ce que vous en pensez, nous tenons beaucoup à ce qu'elle soit anonyme, chacune donnant ce qu'elle peut, ce qu'elle veut. Quand la souscription sera terminée nous vous tiendrons au courant du montant recueilli et de l'usage qui en sera fait. Ce sera un budget à part.

Par ailleurs la Fondation pour la Mémoire de la Déportation réalise son projet *Mémoire*

vivante dont Miarka vous a parlé. Il s'agit de recueillir sur vidéocassette des témoignages très longs (entre 8 et 12 heures d'enregistrement). Certaines d'entre nous ont déjà participé ; c'est un moment pénible d'ailleurs, mais c'est important (nous ne pouvons pas toutes écrire des livres !), nous ne pouvons pas toutes, non plus, témoigner directement ! La réalisation d'un témoignage coûte 40 000 F (exemple : les supports indestructibles sont onéreux, nous ne voulons pas que d'ici quelques années nos images et nos dires soient détruits). Recueillir ces témoignages est essentiel.

C'est pourquoi je vous propose d'ouvrir une seconde souscription dans les mêmes conditions que la première.

Dans ces circonstances exceptionnelles, permettez-moi de vous demander de donner libre cours à votre générosité...

Je voudrais avoir votre accord là-dessus, je vous demande donc de voter :

Etes-vous d'accord pour le lancement de deux souscriptions anonymes :

- l'une représentera notre contribution au Comité International de Ravensbrück. Voulez-vous vous prononcer ?

Approbation par vote à mains levées

- l'autre, pour contribuer au financement du projet *Mémoire vivante* ainsi qu'à l'archivage des documents sur la déportation, menés par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Voulez-vous vous prononcer ?

Approbation à mains levées

Je vous remercie ; le prochain *Voix et Visages* en donnera acte. Nos camarades qui n'ont pas assisté à l'assemblée générale le verront et je vous demande aussi d'être des propagandistes auprès d'elles, pas seulement auprès d'elles mais auprès des fils et des filles ou des petits-fils et petites-filles de camarades qui nous demandent ce qu'ils peuvent faire : eh bien voilà ! votre mère n'est plus là pour témoigner, mais d'autres parmi nous peuvent encore le faire, vous pouvez contribuer à leur témoignage. Je crois que c'est un langage qu'ils peuvent très bien comprendre.

DENISE VERNAY : Je voudrais vous persuader, non pas vous donner un chiffre, mais vous demander de faire un effort, effectivement une fois pour toutes. A titre d'exemple, je vous signale qu'il y eut une souscription ouverte pour le monument de Bergen Belsen qui sera inauguré mercredi prochain au Père Lachaise ; cette souscription de trois cent mille francs a été couverte et au-delà très rapidement. Je ne sais pas combien il y a de personnes intéressées par Bergen Belsen, mais c'est un bon exemple. Un autre : l'Amicale de Sachsenhausen a fait une souscription pour devenir « membre associé » de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ; je crois qu'elle ne comporte guère plus d'une centaine de membres et 250 000 F ont été réunis en deux mois. Cela dit pour vous inciter à faire le maximum de ce que vous pouvez.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je vous remercie beaucoup. Nous essayons d'être très présentes auprès de la Fondation, Miarka y est particulièrement active et vigi-

lante, même quelquefois un peu « teigneuse » nous dit-elle ! « Vous nous faites beaucoup de remarques, mais au moment d'ouvrir votre porte-monnaie il n'y a plus personne » craint-elle de s'entendre dire un jour. C'est une question d'efficacité et de crédibilité pour l'ADIR.

Geneviève de Gaulle Anthonioz donne la parole à Marie Gonin qui va nous parler de notre prochaine rencontre inter-régionale au Vercors.

RENCONTRE INTERRÉGIONALE

MARIE GONIN : Je remercie infiniment l'ADIR d'avoir bien voulu me confier l'organisation de cette rencontre interrégionale pour les 22 et 23 septembre. Alors comme vous avez entendu parler du Vercors, c'est donc Grenoble, ville décorée le 5 novembre 1944 de la Croix de la Libération par le Général de Gaulle qui a été durant les dures années de l'occupation allemande le centre des maquis du Vercors, de la Chartreuse, du Grésivaudan et de l'Oisan.

Jeudi 22 septembre :

Grenoble : Départ pour le massif de la grande Chartreuse avec visite de la représentation de l'habitat de la vie des Chartreux. Vous pourrez admirer les montagnes et la célèbre route du désert.

Déjeuner à Saint-Laurent-du-Pont où d'anciens maquisards nous rejoindront. Puis cérémonie au Monument aux Morts en présence des autorités locales ; un vin d'honneur offert par la municipalité. Retour à Grenoble. Visite du Musée de la Résistance (qui sera inauguré le 1^{er} juillet) et de celui des Troupes de montagne.

Cérémonie au monument de la Déportation en présence des autorités, de M. le Ministre Alain Carignon, et clôture de la journée par une réception à l'Hôtel de Ville de Grenoble en présence des élus de la ville.

Dîner libre.

Deuxième journée, le Vercors, haut lieu de France.

Départ pour le mémorial de Saint-Nizier, la Chapelle-en-Vercors, le mur des fusillés, Vassieux-en-Vercors, nécropole et musée, (musée qui sera inauguré par le Président de la République le 21 juillet 1994). Déjeuner. La grotte de la Luire. Retour sur Grenoble avec le panorama magnifique sur la ville.

Vous aurez des TGV à votre disposition à partir de 18 h en direction de Paris (trois heures de trajet).

DENISE VERNAY : Je te remercie beaucoup parce que c'est un gros travail d'organiser ces deux journées. Celles qui l'ont fait le savent bien. Il faut coordonner avec les autorités et voir avec les différents maires et personnalités, les hôtels, etc. Vous recevrez très rapidement dans *Voix et Visages* les papiers d'inscriptions.

(Applaudissements)

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Avez-vous des questions diverses à nous poser ? Nous sommes prêtes à répondre à vos questions.

NEIGE ROGER : Quelques mots seulement pour vous dire que si je ne viens pas souvent parmi vous ce n'est pas parce que je vous oublie. Je suis très attachée à l'ADIR comme à l'Amicale de Ravensbrück. Cette année le Comité International de Ravensbrück, auquel vont assister des délégués de l'ADIR se tiendra à Barcelone. Donc Rose Guérin qui était déjà avec moi pour le premier pourparler sait combien cela coûte. Les déportés sont très vieux ; ils peuvent travailler parce que leurs enfants les suivent et les aident. C'est pour cela qu'on a fait les Amicales des camps et des enfants des déportés, c'est-à-dire que quand nous ne serons plus là les enfants vont continuer. Tous les ans on fait un monument dans une ville différente. Cette année on va le faire à côté de Barcelone et après il y aura la réunion du Comité International de Ravensbrück. Et je vous assure que là-bas il y a un bel enthousiasme pour nous recevoir. Les camarades qui viendront de l'ADIR seront reçues comme des reines.

DENISE VERNAY : Merci Neige, merci beaucoup.

Y a-t-il encore des questions ?

Il y a probablement des oubliés dans ce que j'ai dit, c'était déjà très long... J'aurais voulu vous parler des cérémonies qui sont fort nombreuses, fort nombreuses à venir aussi. Mais leur compte rendu sera pour l'année prochaine.

(Applaudissements)

Elections au Conseil d'Administration Résultats du vote

290 suffrages exprimés.

Sont réélues avec 289 voix : Mmes Annette Chalut, Gabrielle Ferrières Cavailles, Ginette Lebrell, Christiane Rème, Maggie Saunier, Mme Cécile Troller avec 249 voix. 1 bulletin nul.

49 voix se sont portés sur Mme Andrée Astier.



La plaque du souvenir près du nouveau pont sur l'Oise.

Photo H. Lerognon

RENCONTRE À COMPIÈGNE

19 mars 1994, 8 h 30, 18 cars partent de la place de la Nation de Paris, vers Compiègne. Joyeuse agitation autour de moi... Retrouvailles...

Je suis la fille du « matricule 27333 », qui partit de Compiègne le 31 janvier 1944.

Parce que vous avez tous refusé la fatalité du mal engendré par le nazisme, parce que vous avez lutté, je suis là avec ceux de ma génération, je vis en 1994. Je représente aussi ceux qui auraient pu être là et dont les Parents potentiels ne sont pas revenus.

Nous allons à Compiègne pour commémorer le 50^e anniversaire des grands départs pour les camps de concentration allemands, et nous y retrouverons d'autres anciens venus de toutes les régions de France. Nous serons, alors, environ 870.

Premier arrêt, la gare de Compiègne, devant un vieux wagon de marchandise symbolique. Sonnerie Aux Morts - Marseillaise. Les rangs se resserrent. Ils sont partis de là par centaines entassés dans des wagons marqués :

devant un talus herbeux, tandis que les officiels et soixante porte-drapeaux occupent les pelouses situées de part et d'autre du parvis supportant la stèle commémorative. Le drapeau de l'ADIR porté fièrement par Charlotte Nadel (notre Carmen est souffrante) flotte entre celui de Dachau et celui d'Auschwitz, dans le vent et la pluie qui commence à tomber. Serrés les uns contre les autres sous la pluie qui devient plus forte, nous attendons l'arrivée de monsieur le Ministre des Anciens Combattants et nous avons le temps de méditer, d'interroger la terre crayeuse de Compiègne. Silence et recueillement.

Bien mouillés mais émus, nous assistons enfin à une très belle et sobre cérémonie et nous écoutons avec émotion des textes de la Bible, le beau poème de Martin Luther King *J'ai fait un rêve*, l'intervention des représentants des trois cultes : Catholique, Protestant et Israélite. Puis les allocutions du général Pierre Saint-Macary, président de l'Inter Amicales des camps, de monsieur le Député-maire de Compiègne et enfin de Monsieur



Photo H. Lerognon

chevaux 8 - hommes 40. J'examine le wagon rouillé, hermétique. Etaient-ils silencieux comme aujourd'hui ou criaient-ils ?

Nous nous arrachons à la gare pour nous diriger vers le Camp de Royallieu. En passant sur un pont, on nous montre la grande plaque de marbre portant cette inscription :

SOUVENEZ-VOUS

48 000 FRANÇAIS DÉPORTÉS VERS

les bagnes nazis franchirent
le pont établi à cet endroit

DE 1941 A 1944

Nous arrivons à Royallieu. Le service d'ordre militaire nous groupe en demi-cercle

Philippe Mestre, Ministre des Anciens Combattants — qui évoquent les souffrances, le calvaire de ceux qui ont voulu lutter pour notre liberté. Mais c'est le *Chant des Marais* et le *Chant des Partisans* joués par la Musique militaire, fredonnés puis chantés, qui font monter les larmes aux yeux des assistants, en remuant bien des souvenirs.

Oh ! Oui. Ils se souviennent. Leur cri a brisé le silence et nous redit de ne pas oublier !

La cérémonie s'achève, toujours sous la pluie. Après une rapide visite du Camp où les baraquilles sont toujours là, bien solides, après

IN MEMORIAM

DENISE MCADAM CLARK (BELLA)



Fille de médecin, Denise Dufournier (Bella) est née à Paris en janvier 1915. Elle fit ses études au Collège Sévigné puis à la Faculté de droit de Paris et s'inscrit au barreau comme avocate en 1937.

Elle est entrée dans la Résistance en février 1942 au réseau *Comète*, chargée de l'hébergement des aviateurs alliés et des prisonniers de guerre évadés. C'est au cours d'une de ses nombreuses missions qu'elle fut arrêtée par la Gestapo le 18 juin 1943 en même temps qu'Elisabeth Barbier et la mère de celle-ci. Elle fut internée à Fresnes au secret pendant six mois, coupés par de nombreux interrogatoires.

C'est dans le grand hall du bâtiment de la prison de femmes que nous l'avons rencontrée pour la première fois lors du rassemblement des prisonnières destinées, après un bref séjour à Compiègne, à former le convoi dit « spécial » des 27000.

Ensemble nous avons subi l'horrible voyage en wagon à bestiaux pour être en-

Rencontre à Compiègne (suite)

50 ans, avec tous leurs souvenirs, — le souvenir, il est vrai, d'une halte d'air pur après les mois de cellule ! — nous sommes accueillis dans la Caserne du 51^e régiment de transmission de Royallieu, où les jeunes du contingent, avec beaucoup de gentillesse, nous servent un très bon déjeuner.

L'après-midi une réception nous réunit dans la très belle salle Saint-Nicolas où monsieur Philippe Marini, député-maire de Compiègne, nous reçoit avec des paroles très émouvantes.

Après les allocutions de Marie-Claude Vaillant-Couturier, de Guy Ducoloné et de Pierre Eudes, nous sommes conviés à nous approcher d'un magnifique buffet où le champagne qui coule à flots finit de réchauffer les pieds et les cœurs gelés !

Et c'est le retour vers Paris dans la nuit froide et humide, et le silence pesant...

Vous, nos aînés, avez gagné il y a cinquante ans et j'étais heureuse d'être parmi vous. Vous avez gagné et nous vous devons la vie, la liberté.

Cette terre de Compiègne restera brûlée de vos larmes et riche de vos espoirs.

Nous continuerons à nous souvenir et à assurer que nos enfants et petits-enfants, eux aussi, sauront se souvenir, à jamais !

Marie-Odile Grisey-Astier

glouties le 2 février 1944 à trois heures du matin dans un monde irréel où s'agitaient, portant de lourds bidons, d'étranges créatures aux vêtements rayés. C'était le réveil du camp de Ravensbrück. Après quarante-huit heures d'un nouvel entassement dans un block d'attente au sortir des douches, dépouillées de tout, notre charmante Bella, telle un jeune moine, n'en conservait pas moins son sens inné de l'humour, parfois quelque peu grinçant, dont rien n'a jamais eu raison.

Puis ce fut la quarantaine au block 22, les premiers travaux forcés et la dislocation par les départs en « transport » de notre groupe constitué depuis Fresnes. Autour de Bella s'est alors soudé, pour ne plus se séparer, un « clan 27000 » à qui elle a donné le meilleur d'elle-même en accomplissant les plus dures tâches afin d'épargner les plus faibles, notamment Elisabeth Barbier et sa mère.

Par son courage et son ingéniosité elle a maintenu la qualité de sa culture, son talent de poète, la résistance à l'avilissement voulu et organisé par les S.S. de Ravensbrück. Incorporée à la colonne des peintres (en bâtiment bien sûr !), elle parvint à préserver du pire les malades et les plus âgées.

Rapatriée en France par la Suisse en avril 1945, elle voulut dès son retour fixer dans un livre remarquable *La maison des mortes* (rééd. 1992, Julliard), préfacé par Maurice Schumann, la vérité historique vécue par elle dans un camp de concentration de travail puis d'extermination. Elle y avait ajouté un chapitre particulièrement dur et frappant « Plus tard... Réflexion » dans lequel ses mots ont su exprimer « l'inexprimable » et répondre à ceux qui ne subirent pas ces épreuves difficilement concevables et que certains prétendent nier. Ensuite elle écrivit *Le Saint Osmane* (1946, librairie des Champs Elysées) où se déploie tout le charme de son tempérament poétique.

A son retour à Paris elle avait épousé le jeune scientifique écossais, rencontré avant la guerre, devenu combattant sur tous les fronts les plus exposés, qui l'attendait depuis des années. Elle l'assista de toutes ses qualités au cours de plusieurs importantes missions diplomatiques. Elle était Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre, de la Médaille de la Résistance et de Freedom Metal of the United States.

Une messe à la mémoire de notre amie Denise McAdam Clark-Dufournier sera célébrée le vendredi 3 juin à 18 h 30 à la Chapelle de l'Ecole Militaire 13, place Joffre, 75007 Paris.
Métro : Ecole Militaire.
Bus : 28-49-80-82-87-92.

Hélas ! chère Bella, depuis deux ans pri sonnière cette fois, toujours courageuse et se reine, de la terrible maladie qui t'a si impitoyablement terrassée, tu nous a quittées pour toujours le 9 janvier dernier.

Trois de tes plus proches amies nous représentaient avec le drapeau de l'ADIR pour t'accompagner à ta dernière demeure. A ton mari, à vos deux filles et à vos petits-enfants nous souhaitons exprimer ici nos bien fraternelles condoléances. Puisse-tu rayonner sur eux et sur celles de tes sœurs de misère qui sont encore de ce monde, marquées à jamais de ton exceptionnelle personnalité au service de notre idéal commun, un peu de cette « lumière éternelle » à laquelle tu croyais du meilleur de ton âme.

Tu l'as bien exprimé dans ce poème écrit à Fresnes et récité par le carreau brisé de la fenêtre de ta cellule et que nous publions ici.

Jeannette l'Herminier
Christiane Rème

Quelques réflexions d'un prisonnier heureux (poème en prose)

Que m'importent les vitres blafardes, les murs ruisselants, et les meubles sordides, car je possède en moi plus de fleurs qu'il n'en faut pour dissiper l'haleine enfiévrée de toutes les prisons du monde.

Si le soleil jamais ne s'aventure jusqu'à mon antre noire, je ne m'en soucie guère car je suis éclairée par une lumière ardente que mon cœur, comme un miroir multiple, ne cesse de réfléchir.

Si d'aventure quelque tristesse jusqu'à mon âme s'achemine, je prends la grande allée qui s'en va vers les rêves et j'arrive très vite au pied d'un coteau vert où gîtent mon village et son clocher pointu.

Tout y est simple et tranquille. J'y retrouve les vies entremêlées des odeurs et des bruits, et si je prête un peu l'oreille je perçois le murmure de la forêt voisine que m'apporte le vent sec qui traverse les blés...

Et lorsque mon songe s'interrompt et que je me heurte brutalement aux barreaux de ma geôle, il me semble que j'ai fait un grand voyage dans les temps irréels. Alors, je me sens plus libre que l'oiseau qui frotte en vain ses plumes contre ma cage, je me sens plus libre que l'homme libre qu'enchaînent savamment ses désirs insatisfaits et son morne désenchantement.

Que m'importent les vitres blafardes, les murs ruisselants et les meubles sordides, puisqu'ils sont l'asile d'un Royaume plus grand et plus resplendissant que tous les royaumes de la terre.

Bella
Fresnes 1943
(Voix et Visages, n° 15)

L'ADIR LANCE DEUX SOUSSCRIPTIONS

L'ADIR lors de sa dernière assemblée générale de 1994 a décidé de lancer deux souscriptions auprès de ses adhérentes, des Amis de l'ADIR... pour faire face financièrement à deux actions entreprises (cf. le Rapport moral et l'intervention de notre présidente).

● Pour la *Mémoire vivante*. Participation aux enregistrements audiovisuels ainsi qu'à l'archivage de ce qui concerne la déportation

par la **Fondation pour la Mémoire de la Déportation**.

● Pour notre participation au **Comité international de Ravensbrück**. Cela nous permettrait aussi de procéder à quelques améliorations à apporter à la cellule française du camp, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa libération en 1995.

Les dons* sont à adresser directement à l'ADIR (241, bd St-Germain, 75007 Paris).

Deux comptes spéciaux vont être ouverts. Indiquez vos préférences d'éventuelles attributions.

Nous vous rappelons qu'aucune liste de souscripteurs ne sera publiée. Nous vous remercions de répondre à ces appels tout à fait exceptionnels.

Le Conseil d'Administration

* Envoi du reçu fiscal prévu.

MÉMORIAL DE BERGEN BELSEN

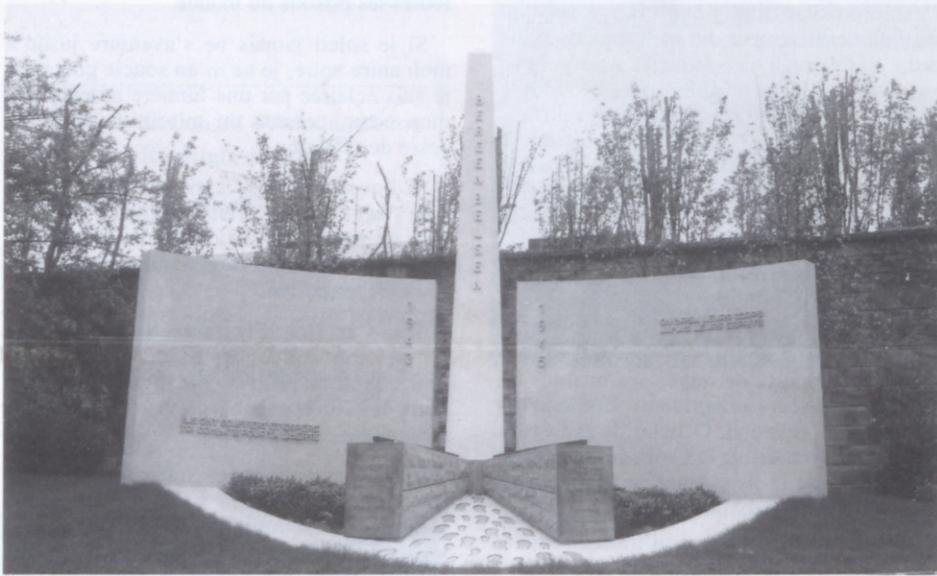
ON BRISA LEURS CORPS
JAMAIS LEURS ESPRITS*

Nous étions nombreux le 23 mars autour du Mémorial de Bergen Belsen pour son inauguration au Père Lachaise. Etreints par la même émotion, nous nous souvenions de tous ceux que nous avions laissés en ce lieu.

Cet hommage, nous le leur devions ainsi qu'à leurs familles. Nous sommes leur mémoire. La voici maintenant concrétisée par un monument, beau dans sa sobriété, où tout est symbole : sa couleur, celle du sable ; le mur évocateur de la souffrance s'entrouvrant sur un obélisque dressé vers le ciel en messager d'Espérance ; sur le sol, entre des rails, des traces de pas d'hommes, de femmes et d'en-

Devant une assistance recueillie, M. Biigelman et le général d'Astorg, respectivement président et secrétaire général du Comité pour le souvenir de Bergen Belsen évoquèrent le camp... ses derniers jours.

Les associations de déportés représentées par leur drapeau, des rescapés, ainsi que de nombreuses personnalités françaises et étrangères donnèrent à cette cérémonie un caractère de profonde gravité. Deux discours le marquèrent ; tout spécialement celui prononcé par Madame Simone Veil, Ministre d'Etat. Avec des mots simples, la voix voilée par l'émotion, Madame Simone Veil relata son arrivée au camp et les circonstances où elle y perdit sa mère.



fants remémorant leur ultime voyage dans l'horreur. Gravés sur les côtés, les noms des camps indiquent la provenance des transports. En un geste symbolique, de la bruyère apportée de Belsen fut plantée pour rappeler l'infini de la lande qui entourait le camp. Celui, celle, qui a été à Bergen Belsen ne peut oublier la vision.

Nos amis anglais, les premiers, en libérateurs, à avoir pénétré dans le camp de Bergen Belsen, étaient là, à nos côtés, 49 ans plus tard, pour en témoigner.

Monsieur Mestre, Ministre des Anciens Combattants, citant dans son allocution à deux reprises Primo Levi, fit appel au devoir de vigilance pour la sauvegarde de l'avenir.

ILS ONT SOUFFERT ET ESPÉRÉ
TU COMBATS POUR TA LIBERTÉ*

Ces mots inscrits sur le Mémorial sont un rappel constant à la jeunesse afin que l'histoire ne se renouvelle pas.

F.R.

* Inscriptions de chaque côté du monument.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Audrey Lavigne, arrière-petite-fille de Georgette Jourdain (21692), le 1^{er} novembre 1993 ;

Constantin, petit-fils de Noëla Rouget (27240), Suisse, le 28 janvier 1994 ;

Alexis, petit-fils de Denise Vernay, Paris, le 24 février 1994 ;

Sarah, douzième arrière-petit-enfant de Emilienne Deschamps (35200), Cesson Sévigné.

DÉCÈS

Nous regrettons le décès de nos camarades :

Marie-Louise Bernanose, Amiens, le 16 février 1994 ;

Magdeleine James (19414), Mortagne, le 16 février 1994 ;

Marie-Hélène Monguilan (62456), Bordeaux, en février 1994 ;

Henriette Picard (35269), Marigny-le-Châtel, en février 1994 ;

Lucienne Laurentie, Nogent-le-Roy, le 1^{er} avril 1994.

Francine Buis (38987), la Tour de France, a perdu son mari, le 17 février 1994.

Marguerite Merlas (3914), Villenave d'Ornon, a perdu son mari en février 1994.

DÉCORATION

Rosette Deville (38863 - 51499), Izernore, notre déléguée de l'Ain, a été promue Officier de la Légion d'honneur.

Déjeuner Région Parisienne

Il aura lieu à 12 h 30
le Mercredi 1^{er} juin

au Restaurant de l'Hôtel du Louvre

(métro : Palais Royal-Musée du Louvre)

Se faire inscrire à l'ADIR.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement

à la Commission paritaire : 31 739

Imp. CHIRAT - 42540 Saint-Just-la-Pendue. N° 8876

Rencontre Inter Régionale de l'A.D.I.R.

Grenoble - 22 et 23 Septembre 1994

RÉSERVATION HOTELIÈRE à retourner avant le 30 Juin 1994

OFFICE DU TOURISME
14, rue de la République - 38000 GRENOBLE
Tél : 76 42 41 41 - Fax : 76 51 28 69

NOM :
Prénom :
Adresse :
Ville : Code Postal :
Pays :

Accompagnant :
NOM : Prénom :

DATE D'ARRIVÉE : DATE DE DÉPART :

Nombre de nuits :
Nombre de chambres : simple : double :

PRIX INDICATIF DES CHAMBRES :

4 ÉTOILES	de 595 à 995 FF
3 ÉTOILES	de 325 à 600 FF
2 ÉTOILES	de 200 à 400 FF
1 ÉTOILE	de 120 à 200 FF

Ces prix s'entendent par chambre et par nuit, petit-déjeuner non compris.

CONDITIONS DE RÉSERVATIONS :

- Catégorie 1 étoile : 100 FF × chambre(s) FF
- Catégorie 2 étoiles : 200 FF × chambre(s) FF
- Catégorie 3 étoiles : 300 FF × chambre(s) FF
- Catégorie 4 étoiles : 400 FF × chambre(s) FF

FRAIS DE DOSSIER : **50 FF**

TOTAL À VERSER : **FF**

Rencontre Inter Régionale de l'A.D.I.R.

Grenoble - 22 et 23 Septembre 1994

Programme du premier jour

— GRENOBLE —

Matinée 9:30* • Départ de votre hôtel à Grenoble pour Saint Pierre de Chartreuse

- Visite de la Correrie (illustration de la vie des pères chartreux)
- Déjeuner à Saint Laurent du Pont

Après-midi • Visite à Grenoble du Musée de la Résistance

- Visite du Musée des Troupes de Montagne
- Dépot de gerbe, avec les autorités, au Monument de la Déportation
- Réception à l'Hôtel de Ville - Soirée libre

Programme du deuxième jour

— Le VERCORS —

Matinée • Cérémonie au Mémorial de Saint Nizier et dépôt de gerbe

- La Chapelle en Vercors - Cérémonie au Mur des Fusillés
- Visite du Mémorial de Vassieux avec montage audio-visuel sur la résistance dans le Vercors - Dépot de gerbe
- Déjeuner à Vassieux

Après-midi • Visite de la Grotte de la Luire (transformée en hôpital où de nombreux résistants et infirmières ont été tués) - Cérémonie

Fin de la Rencontre vers 18 heures** • Retour à Grenoble en profitant des magnifiques vues sur la ville olympique

La visite du Vercors sera commentée par un résistant ayant participé aux combats

NB: * Un départ de la gare à 9:45 est possible à l'arrivée du train de Paris (prévenir)

** Départ des TGV de Grenoble pour Paris : 18:24 et 20:44 (durée du trajet: 3 heures)

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Nombre de participants _____

Frais de participation, par personne, comprenant les deux repas, les transports en autocar, les musées et les visites guidées :

600 Francs

Je verse le premier accompte de 200 F par personne, pour réservation et m'engage à régler le solde de 400 F à l'ordre de Madame Gonin Marie, CCP 2 483 20 W GRENOBLE, avant le 20 Août 1994.

Signature

Ce présent bulletin est à retourner impérativement avant le 30 juin 1994 à

Madame Marie Gonin Tel : 76 87 36 53

47, route de Lyon - 38000 GRENOBLE